



Chaque note est émargée par tous les enseignants de l'école y compris les enseignants remplaçants, RASED et autre personnel rattaché à l'école.

Elle est conservée en archives

## NOTE DE SERVICE AOUT 2021

Nom Prénom	Date de la communication	Signature

C'est avec grand plaisir que je retrouve l'Est de la France et que je prends la succession d'Anne-Marie LEYGONIE en qualité d'IEN de la circonscription de Toul.

Je tiens à vous souhaiter une excellente rentrée et à me mettre à la disposition de chacune et chacun d'entre vous. Il m'apparaît essentiel que nous poursuivions ensemble le travail engagé et que l'équipe de circonscription à laquelle j'appartiens désormais, continue à collaborer à vos côtés.

« Chaque élève a un talent ; l'école doit lui permettre de le trouver et de le cultiver », a dit notre ministre. C'est dans cet esprit que je souhaite pouvoir œuvrer à vos côtés afin que chacun réussisse et s'épanouisse.

Je vous souhaite une très belle année scolaire.

Nathalie NOEL  
Inspectrice de l'Education nationale

### SOMMAIRE

Informations administratives	Informations pédagogiques
I. CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE II. CONSTAT DE RENTREE III. ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES IV. REUNION DES DIRECTEURS V. AUTRES REUNIONS A VENIR	I. PLAN DE CONTINUTE PEDAGOGIQUE II. PROTOCOLE SANITAIRE III. CIRCULAIRE DE RENTREE IV. EVALUATION CP CE1 V. PLAN DE FORMATION CONTINUE

## Informations administratives

### I. CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE

Communication : dans la mesure du possible, je vous invite à privilégier la communication par internet en utilisant votre boîte mail professionnelle. Le téléphone est prioritairement réservé aux urgences, notamment en début de matinée. Je vous invite à régulièrement consulter votre boîte électronique. Pour faciliter l'archivage et améliorer la communication, veuillez indiquer le sujet de chaque correspondance par courriel.

Fiche individuelle : merci de bien vouloir mettre à jour les informations notifiées sur Iprof  
(Portail ARENA / Gestion des personnels / I-Prof Enseignant ) <https://portail.ac-nancy-metz.fr/arena/>

### II. CONSTAT DE RENTRÉE

L'enquête « constat de rentrée » est à réaliser comme les années précédentes sur l'Interface directeurs 54 : <https://www1.ac-nancy-metz.fr/err54/>.  
Celle-ci est à réaliser entre le 1er septembre, jour de rentrée et le 3 septembre (fin de saisie impérative).

Pour rappel, les enfants scolarisés en ULIS seront comptabilisés en référence à leur année de naissance. L'effectif total de votre école correspond à l'addition des élèves présents et des élèves « absents excusés ». Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter M. Jérôme STREIFF, Enseignant Référent aux Usages du Numérique de la circonscription.

**Merci à vous de bien vouloir me contacter au plus vite et au plus tard le jour de la rentrée avant 11h00 si, au travers des inscriptions, vous constatez une baisse ou une hausse d'effectifs importante par rapport aux prévisions de juin.**

### III. ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Elles auront lieu le vendredi 08 octobre ou le samedi 09 octobre 2021. Le Bulletin officiel n°26 du 1er juillet 2021 en précise les modalités (<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo26/MENE2118127N.htm>). Un guide relatif à l'organisation des élections est disponible sur le site Éduscol :

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Vie\\_des\\_ecoles\\_et\\_des\\_ets/31/2/Guide\\_pratique\\_elections\\_parents\\_eleves\\_Septembre\\_2020\\_1328312.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Vie_des_ecoles_et_des_ets/31/2/Guide_pratique_elections_parents_eleves_Septembre_2020_1328312.pdf)

Ce guide répond aux principales questions susceptibles d'être posées par tous les acteurs concernés par le processus électoral.

Merci de bien vouloir informer le plus largement possible les familles sur le sens de leur participation à la vie de l'école et sur les différentes formes qu'elle peut prendre afin de favoriser leur participation électorale.

### IV. REUNION DE DIRECTEURS

La réunion de rentrée des directeurs aura lieu suivant les mêmes modalités que l'an passé, **mercredi 08 septembre de 09h00 à 11h00 à l'école Moselly**. Merci à madame la directrice d'avoir accepté de mettre à notre disposition les 3 salles nécessaires, ce qui nous permettra de fonctionner sous forme d'ateliers.

### V. AUTRES REUNIONS A VENIR

- Réunion de rentrée des Etudiants Fonctionnaires Stagiaires : Mardi 31 août de 09h00 à 11h00 à l'IEN,
- Réunion des BRIGADIERS : Mercredi 1<sup>er</sup> septembre de 15h00 à 16h00 à l'IEN
- Réunion du RASED : Mardi 07 septembre de 09h00 à 12h00 à l'IEN
- Réunion pour les entrants dans la circonscription : Mardi 21 septembre 2021 à 17h00 à l'IEN
- Réunion d'informations Piscine Ovide : Une note spécifique vous parviendra le jour de la pré-rentrée

# Informations pédagogiques

## I. PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

La situation sanitaire liée à la circulation de la Covid-19 a conduit le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports à identifier différents cas de figure pour lesquels il met à disposition un ensemble d'outils permettant d'assurer la continuité des enseignements dans les écoles, collèges et lycées.

Les réunions de pré-rentree sont l'occasion d'anticiper la finalisation d'un plan de continuité pédagogique et la coordination des équipes.

Ce plan devra pouvoir être adapté à tout moment de l'année selon la circulation du virus, ou toute autre situation, obligeant à prendre des mesures ciblées. Il reprendra les hypothèses « hybride » et « à distance » et devra articuler différentes dimensions :

- Pédagogique (organisation des cours, articulation entre présence et distance des élèves, modalités de coordination entre professeurs pour permettre une organisation optimale)
- Numérique (utilisation efficace des ENT, de logiciels de vie scolaire, de ma classe à la maison et bonnes pratiques numériques) ;
- Matérielle (consistant notamment à la collecte des coordonnées de tous les parents ou encore à la visibilité sur l'équipement numérique des élèves).

Le plan de continuité pédagogique répond à deux situations : l'enseignement « hybride » c'est-à-dire l'alternance de temps en présence et de temps à distance ou l'enseignement entièrement à distance en cas de fermeture de classe ou d'établissement. Il est appliqué au regard du protocole sanitaire en vigueur au niveau national ou local.

Vous trouvez les éléments relatifs à ces deux hypothèses dans le lien suivant :

<https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique>

## II. PROTOCOLE SANITAIRE

Le protocole sanitaire en vigueur pour la rentrée est paru le 28 juillet 2021 pour mieux accompagner une rentrée scolaire privilégiant l'enseignement en présentiel, tout en limitant la circulation du virus dans les écoles et les établissements scolaires.

Ce protocole prévoit une graduation des mesures selon la situation épidémique.

Actuellement de niveau 2 (niveau jaune), le scénario prévoit :

- Des cours en présentiel
- Le maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Le port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire
- La limitation du brassage par niveau obligatoire
- La désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service
- L'autorisation des activités physiques en extérieur et en intérieur (dans le respect d'une distanciation de deux mètres en intérieur)
- La fermeture d'une classe dès le premier cas positif pour une durée de 7 jours
- Le déjeuner des élèves tous les jours à la même table

Je vous renvoie à la page ci-dessous pour bien identifier les détails de ces mesures :

<https://www.gouvernement.fr/le-protocole-sanitaire-de-l-annee-scolaire-2021-2022>

L'équipe de circonscription est bien évidemment prête à répondre à toute question qui se poserait ; n'hésitez pas nous solliciter.

Des masques à destination des enseignants, des AESH, des personnels en service civique seront très prochainement livrés.

### III. CIRCULAIRE DE RENTRÉE

Le travail mené par les professeurs se poursuit autour des axes suivants :

- Adapter l'acquisition des premiers mois de l'année scolaire afin de consolider les apprentissages et de tenir compte des retards induits par la crise sanitaire
- Donner la priorité à la lecture
- Poursuivre le redressement du niveau en mathématiques
- Développer les compétences numériques de tous les élèves
- Inscrire les apprentissages dans une continuité avec les temps non scolaires
- Renforcer l'activité physique
- Valoriser et renforcer l'unité collective des équipes éducatives
- Revitaliser les projets d'école ou d'établissement
- Consolider le rôle et les conditions d'exercice des directeurs et directrices d'école
- Personnaliser les parcours et la prise en compte de chaque situation particulière grâce au dialogue et à l'esprit d'équipe

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.htm>

L'équipe de circonscription vous accompagnera dans la mise en œuvre de ces orientations et vous donnera un ensemble d'outils lors des temps de formation, de réunions, de rencontres.

### IV. ÉVALUATIONS CP CE1

Les livrets seront à retirer à l'Inspection de Toul. Afin de préparer les lots, merci de préciser par mail au secrétariat de la circonscription, le nombre de CP et CE1 inscrits dans vos écoles.

Les évaluations de début d'année se tiendront du lundi 13 septembre au vendredi 24 septembre 2021. Elles permettront d'identifier les besoins des élèves et offriront la possibilité pour chaque enseignant d'affiner les informations fournies par la synthèse des compétences de chaque élève établie en fin d'année scolaire précédente.

Un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir entre le lundi 17 janvier et le vendredi 28 janvier 2022 pour les élèves de CP.

Vous trouverez plusieurs documents pour mieux vous informer du contenu et des principes de ces évaluations sur les liens suivants :

<https://eduscol.education.fr/2298/evaluations-des-acquis-et-besoins-des-eleves-au-ce1>

<https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-cp-des-reperes-pour-la-reussite-5318>

### V. PLAN DE FORMATION CONTINUE

Une note spécifique vous parviendra le jour de la pré-rentree

Découvrez le PDFC sur ce lien : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-circos/ientoul/spip.php?rubrique439>

Bonne rentrée à chacune et chacun d'entre vous, Nathalie NOEL